

Le socle niveau 2

NOUVEAU SUR 8 JOURS

- en présentiel uniquement



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Identifier les attentes des médiés ;
- Utiliser le questionnement à bon escient en médiation ;
- Accueillir et débloquent les résistances ;
- Connaître les enjeux de la co-médiation pour mieux la préparer et la pratiquer ;
- Définir son style de médiateur ;
- Être en mesure de mener une médiation ;
- Intervenir en qualité de médiateur à la suite d'une ordonnance de médiation judiciaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs formés aux fondamentaux de la médiation

PRÉREQUIS

Pour ceux déjà formés ayant suivi le socle niveau 1 ou une formation équivalente

FORMATEURS

Sylvie ADIJES, Marie LEBRUN BENARD, Claire GODIN, Laure VEIRIER, Virginie TOSTIVINT, Christine ANTONI (voir en fin de brochure)

Un formateur par jour en fonction des disponibilités des formateurs et des thématiques qu'ils ont l'habitude d'aborder

DURÉE

• 8 jours soit 56 heures

COÛT DE LA FORMATION

• 2 550 € HT soit 3 060 € TTC par participant pour les 8 jours de formation
15 participants maximum

PROGRAMME

Jour 1 - techniques et méthodes de communication en médiation

- Les différentes phases de la médiation et leurs spécificités ;
- Les gestes métier du médiateur.

Jour 2 - le questionnement en médiation

- L'intention au service d'un questionnement éthique du médiateur ;
- Entre pudeur et curiosité, jusqu'où aller dans le questionnement ?
- Rattacher les **questions posées à la première étape** de l'accueil à la reconnaissance réciproque ;
- Préparer la **phase de créativité** puis questions jusqu'à la clôture ;

Jour 3 - expérimenter une autre qualité de présence : la connexion à soi, clef de compréhension de l'autre

- Utiliser le corps en médiation : identifier nos réactions internes, se positionner dans l'espace ;
- LE V de Gary Friedman : conscientiser ce qui se passe en nous, investiguer nos réactions internes pour mieux rejoindre l'autre ;
- Se préparer : identifier nos raisons profondes de faire médiation, questionner notre rapport au conflit, se rendre disponible et présent.

Jour 4 - ateliers d'entraînement intensif

- Reconnaître sa posture de tiers médiateur ;
- Identifier ses besoins en tant que médié ;
- Pour chaque stagiaire : analyser sa pratique et identifier ses points de vigilance à partir d'une mise en situation.

Jour 5 - préparer la co-médiation au service de l'accompagnement des médiés et des médiations de groupe

- Définir les enjeux de la co-médiation pour les médiés et pour les médiateurs ;

- Se préparer à deux : les questions clés, la répartition des rôles...
- Organiser le dialogue interne entre médiateurs : oser la complémentarité, accueillir les divergences, évaluer sa pratique ;
- Utiliser l'approche systémique au service d'une meilleure compréhension des groupes ;
- Gérer un groupe, faire circuler la parole et permettre l'expression de chacun, acter les points de convergence et divergence.

Jour 6 - les résistances en médiation : les identifier et les accueillir pour mieux les transformer

- Identifier les différentes résistances possibles en amont et durant la médiation : celles du client, celles des accompagnants, celles liées aux personnes, celles liées au conflit...
- Les identifier et les accueillir, nommer les craintes et préoccupations, lever les freins ;
- Réviser quelques cas difficiles : la mauvaise foi, quand ça tourne en rond...

Jour 7 - les spécificités de la médiation judiciaire

- Quelles différences avec la médiation conventionnelle ?
- L'entretien d'information ;
- Faire des avocats des alliés ;
- La clôture.

Jour 8 - se situer parmi les courants de la médiation / bilan, journée réflexive

- Situer son style de médiateur parmi le panorama des médiations ;
- Etude de cas / évaluation finale
- Décrire ses acquis ;
- Définir des perspectives ;
- Concevoir un bilan.

DATES DE LA FORMATION

Jeudi 9 et vendredi 10 septembre 2027

Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2027

Jeudi 18 et vendredi 19 novembre 2027

Jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2027

Formations Médiation & Efficacité relationnelle



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Études de cas pratiques selon la répartition suivante : 50% théorie / 50% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique. Pour les formations en distanciel, la participation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants. Il est nécessaire de se connecter 15 minutes avant le début de la séance et de vous rendre disponible sur toute la durée de celle-ci.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation durant la session ou d'une auto-évaluation des acquis intégrée au questionnaire de satisfaction de fin de formation.

LIEU DES FORMATIONS

Les formations en présentiel seront dispensées à Paris (elles peuvent être organisées en régions sur demande des instances ou centres de médiation). Si vous souhaitez des informations sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : formation@csn.notaires.fr ou par téléphone au 01 44 90 30 23.

INSCRIPTIONS

<https://formation.adnov.fr/> (inscription avec vos identifiants ID.NOT ou cliquer sur « connexion » en haut à droite puis sur « contactez-nous » en bas à gauche pour remplir le formulaire de contact et demander la création de votre compte)

CONTACTS

Pour tout renseignement concernant votre inscription :

Claire Ramier,

Département Formation

Tél. 01 44 90 30 23

claire.ramier@csn.notaires.fr

Pour consulter nos statistiques cliquez ici :

<https://formation.adnov.fr/organisme-formation-adnov/>

Pour toute information pédagogique, délocalisation en régions ou demande de formation sur mesure (hors catalogue) :

Isabelle Breiss,

Département Médiation notariale et arbitrage

Tél. 01 44 90 31 38

isabelle.breiss@csn.notaires.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.

Les informations pratiques concernant la formation vous seront adressées environ 15 jours avant le début de la formation, accompagnées de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront envoyés au plus tard en fin de formation.

À l'issue de chaque module de formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. Pour le parcours de formation socles, une attestation globale de suivi de la formation vous sera également adressée à l'issue de chaque socle. La facture sera éditée au début de chaque formation pour les socles et à l'issue des journées de formation pour les autres modules. Elle sera ensuite adressée par voie dématérialisée à l'office.



ADNOV

ADNOV - 95, avenue des Logissons - 13107 VENELLES Cedex - SIRET : 381 000 611 00073.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.